



La Fondation de la 2^e chance

accompagne des personnes de 18 à 62 ans, ayant traversé de lourdes épreuves de vie, aujourd'hui en situation de grande précarité mais manifestant une réelle volonté de rebondir. En complément d'aides sollicitées par ailleurs, elle leur offre un soutien financier et humain pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : création ou reprise d'entreprise, formation de reconversion qualifiante. Ce faisant, elle a enraciné son rayonnement national. Sa démarche se veut transparente, partenariale, décentralisée et professionnelle.

Plus de
7500
lauréats
accompagnés
depuis sa création
en juin 1998.

Soit près de
400
personnes
soutenues
chaque année.

Plus de
29
millions d'euros
de financement
sur vingt ans.

Fondation de la 2^e chance – Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex
Tél. : 01 46 96 44 33
www.deuxiemechance.org



FONDATION DE LA
2^e chance



Reconnue d'utilité publique
par décret du 2 février 2006

Le label IDEAS atteste de
la qualité de la gouvernance,
de la gestion financière
et du suivi de l'efficacité
de l'action.



La démarche de la Fondation

Le « coup de pouce » de la Fondation comporte deux volets : une dotation financière (plafonnée à 8 000 euros pour les créations/reprises d'entreprise et 5 000 euros pour les formations) qui vient en complément des cofinancements obtenus par ailleurs. Elle est accompagnée d'un parrainage professionnel et humain du lauréat, jusqu'à la réalisation complète du projet. Ce double soutien est rendu possible par l'engagement des 1 000 bénévoles de la Fondation et l'apport financier de ses entreprises partenaires.

L'organisation de la Fondation est décentralisée : 60 sites relais, répartis en trois grandes régions sur le territoire national, coordonnent et animent des équipes locales d'instruction et de parrainage. Les bénéficiaires ne sont donc jamais loin des personnes qui les accompagnent. À leur tour, ces bénéficiaires deviennent souvent de précieux relais de solidarité pour la Fondation. Pour soutenir efficacement ces projets de rebond de vie, les dossiers sélectionnés suivent une procédure d'une durée de deux à trois mois.

Au siège de la Fondation, un premier regard est porté sur chaque dossier, selon quatre critères d'éligibilité :

- une rupture dans le parcours de vie du porteur de projet ;
- une grande précarité actuelle ;
- des cofinancements ;
- un projet réaliste et durable.

L'instruction est menée dans un site relais, par des bénévoles qui rencontrent le candidat et évaluent la cohérence du projet. Le Comité d'agrément régional statue à partir de l'avis émis par les instructeurs. En cas d'incertitude ou de désaccord, la décision définitive revient au Conseil d'administration. Dès l'obtention de l'aide, un parrainage est mis en place pour accompagner le lauréat dans la réalisation de son projet.

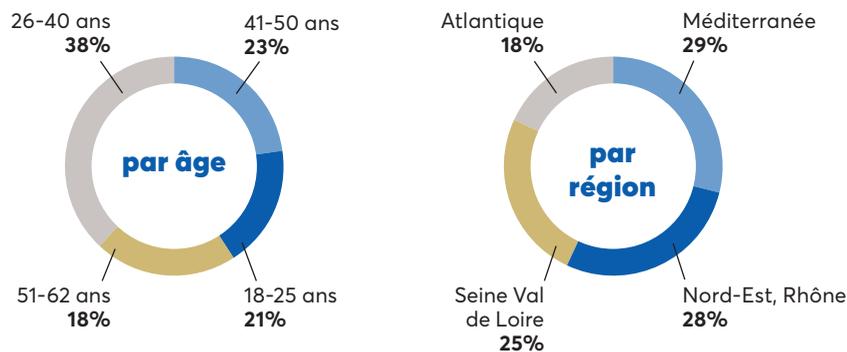


Un bilan positif

La Fondation a engagé un vaste exercice de reprise de contact avec ses lauréats pour savoir ce qu'ils deviennent. Sur l'ensemble des lauréats de 1999 à 2014 interrogés :

- 67%, taux moyen de survie des entreprises créées par les lauréats depuis l'origine ;
- Le taux de retour à l'emploi est de 63% à l'issue d'une formation et de 73% dans le cas d'une création d'activité.

En 2017, la Fondation a accordé 370 coups de pouce pour un montant moyen de 2700 euros



par catégorie



77%
de formations



23%
de créations ou
reprises d'entreprise

par genre



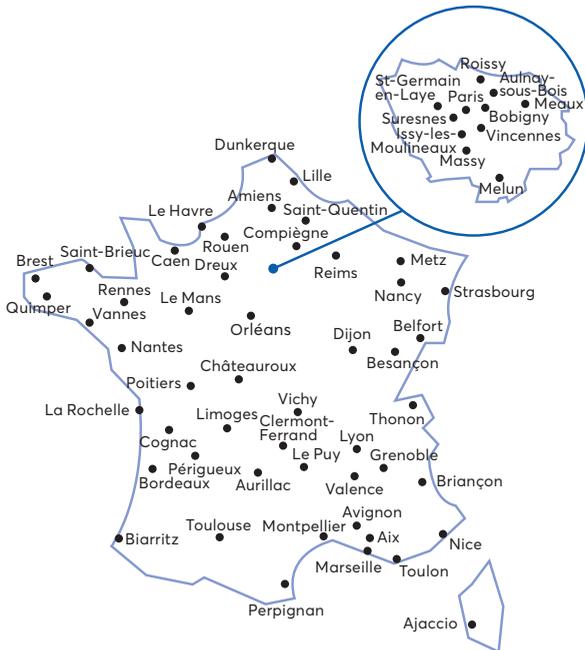
36%
d'hommes



64%
de femmes

Une action décentralisée

Grâce au maillage de proximité des sites relais de la Fondation sur toute la France.



Un accompagnement professionnel

De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets :

Adie	Missions locales
Agefiph	OTECI
AGIRabcd	PLIE
Astrée	Pôle emploi
BGE (boutiques de gestion)	Réseau Entreprendre
Cap emploi	Secours catholique
CIDFF	Secours populaire français
Ecti	Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)
EGEE	UNCCAS
France bénévolat	
Maisons familiales et rurales	

Une approche partenariale

Avec le soutien d'un large « Club de Partenaires » composé de grandes entreprises privées et publiques et d'institutions financières.



95%

**des ressources
partenariales sont
affectées aux seuls
« coups de pouce »**

- Les frais de fonctionnement du siège de la Fondation sont assumés par le Groupe Bolloré.
- Les frais liés au fonctionnement des sites relais sont, pour leur part, pris en charge par les entreprises partenaires.

Nous les avons soutenus dans leur projet



Patricia, 36 ans, accompagnée par le site relais de Paris-Formations, pour son projet de bijoutier-métier

d'art. Patricia a grandi dans un milieu familial difficile, qui ne lui a pas permis de poursuivre ses études. Elle a très vite été maman de deux petites filles, dont l'une a de gros problèmes de santé. Sa responsable d'insertion l'aide pour trouver une formation dans un domaine qui la passionne, la création de bijoux. La Fondation contribue à boucler le budget de cette formation, qui sera cofinancée par le PLIE et la CAF. L'accompagnement amical et attentionné de ses marraines contribue efficacement à sa réussite. L'obtention du CAP a permis à Patricia d'apprendre un métier qu'elle affectionne. Aujourd'hui, son travail lui permet d'assumer économiquement sa famille.



Raja, 23 ans, soutenue par le site relais d'Aix, a pu obtenir son permis D et sa formation initiale de conducteur routier.

Aînée de quatre enfants, Raja a grandi au sein d'une famille où la violence familiale était quotidienne, au point de devoir interrompre sa dernière année universitaire à la faculté de lettres. Ce climat l'a fortement déstabilisée. Pour sortir de cet enfer et aider sa mère, très tôt elle exerce des petits boulots. Ses parents divorcent, et les conditions de vie sont extrêmement difficiles; sa mère se retrouve seule avec de maigres revenus pour élever ses enfants. Mais Raja a la ferme volonté de très vite s'insérer dans la vie active, sa motivation est grande pour exercer dans le domaine du transport de passagers, qui est pour elle une véritable vocation. La conseillère sociale de la Mission locale l'aide à consolider son projet et à

rédiger son dossier de candidature pour la Fondation. Raja a pu suivre la formation qui l'attirait et exerce aujourd'hui le métier de conductrice de transport en commun qui lui plaît de plus en plus.



David, 21 ans, a pu se former au métier de disc-jockey professionnel, grâce au site relais de Metz.

Les circonstances liées aux premières années de son enfance ont eu une influence majeure sur ses possibilités au niveau scolaire et sur son insertion dans le monde professionnel. David est né à Tahiti, sa mère biologique n'a pas eu les ressources nécessaires pour subvenir à ses besoins et son père biologique est mort au même moment. Il est adopté et scolarisé en Moselle, mais quittera le collège au niveau de la troisième et enchaînera de petits jobs. La Mission locale approuve son projet de formation de disc-jockey et l'oriente vers la Fondation, qui lui apporte une aide financière et le soutien d'un parrain avec lequel s'instaure une relation de confiance, grâce à son écoute et à ses encouragements. Aujourd'hui, David a obtenu son diplôme et il est fier d'avoir décroché son premier job.



Alain, 59 ans, soutenu par le site relais de Clermont-Ferrand pour sa création d'activité de réalisation et de vente

de vaisselle et d'objets décoratifs en ardoise. Alain a connu dans sa vie active plusieurs fois des pertes d'emploi, en cherchant toujours à rebondir, mais, alors qu'il allait vers ses 60 ans, il n'avait aucune chance de retrouver une activité. Il a eu une première expérience de travail de l'ardoise pour en faire de la vaisselle. L'idée était née. Restait à trouver des clients, et à monter sa propre entreprise.

Son conseiller Pôle emploi l'a orienté vers la Boutique de gestion, qui l'a mis en relation avec le relais Malakoff Médéric, site relais de la Fondation à Clermont-Ferrand. La Fondation finance un graveur laser et apporte à Alain l'appui solide d'un parrain avec lequel il a des contacts réguliers, confiants et chaleureux. Aujourd'hui, son chiffre d'affaires lui permet de vivre de cette activité et il a la joie profonde d'être responsable de sa propre affaire.



Céline, 45 ans, accompagnée par le site relais de Nantes pour son projet de bateau de Loire à fond plat

et d'activités de tourisme fluvial.

Issue d'une famille de dix enfants, orientée vers une formation qui ne lui convient pas, hospitalisée fréquemment à la suite de problèmes de santé, Céline occupe plusieurs emplois précaires. Elle divorce d'un mari qui part en lui laissant beaucoup de dettes. Elle trouve un travail, mais elle est licenciée pour raison économique. Elle rencontre de graves difficultés financières, au point de devoir loger dans une caravane avec sa fille pour éviter de se créer des dettes. C'est là qu'elle prend conscience d'un marché lié à une demande de tourisme fluvial. Céline entame l'étude de son projet avec la Boutique de gestion Ouest, que Pôle emploi et le Comité départemental du tourisme l'aideront à réaliser. Le CIDFF lui parle de la Fondation, qui lui accorde une aide financière et lui apporte le soutien d'un parrain. Celui-ci lui apprend à gérer la relation avec les tiers, comptable, banquier, etc. Aujourd'hui, Céline n'en vit pas encore, mais elle a le bonheur d'avoir réussi ce dont elle avait envie. Elle a aussi apprécié la chaîne de solidarité qui s'est formée autour de son bateau. Et sur laquelle elle peut compter dans les moments de doute.

Besoin de soutien ?

Vous avez rencontré dans votre parcours de vie des épreuves vous empêchant aujourd'hui de vous réinsérer professionnellement.
Vous vous trouvez en situation de précarité financière.
Vous avez un projet pour rebondir et vous cherchez un financement ?
La Fondation de la 2^e chance est là pour vous soutenir.

Envie d'engagement ?

Vous souhaitez vous engager comme bénévole pour accompagner des porteurs de projets. La Fondation de la 2^e chance vous donne l'opportunité d'offrir un peu de votre temps et de votre savoir pour constituer une grande chaîne de solidarité.
Les entreprises peuvent également apporter leur soutien à la Fondation en devenant partenaires et ce, par des contributions financières mais aussi à travers du mécénat de compétences délivré par des collaborateurs volontaires.